mammut lift®

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN

Une puissance de toute confiance.

01/05. 2004

HYDRAUL TECHNIK AG | Industrie Schachen | CH-6033 Buchrain |
Tél. 041 448 21 35 | Fax 041 448 05 35 | info@mammut-lift.ch |
www.mammut-lift.ch

HYDRAUL TECHNIK AG

TABLE DES MATIERES

1. Manuel d'utilisation

1.1 | Informations générales 4
1.2 | Informations de montage 5
1.3 | Informations – Instructions 6
1.4 | Consignes d'utilisation 7-8
1.5 | Instructions pour une utilisation sans danger 9
1.6 | Description technique 10
1.7 | Elements de commande 11-14
1.8 | Diagrammes de charge 15
1.9 | Remarque concernant la sécurité 16
1.10 | Concentre-toi sur ton travail 17
1.11 | Maniement par une seule personne 18
1.12 | Déplacement de marchandises 19
1.13 | Ajuster la plate-forme à la rampe 20
1.14 | Charger avec le transpalette 21
1.15 | Réparations 22
1.16 | Garantie 23

2. Manuel de service et d'entretien

2.1 | Informations générales 24
2.2 | Instructions d'entretien 25
2.3 | Recommandation concernant l'huile 26
2.4 | Contrôles quotidiens et mensuels 27
2.5 | Service annuel / Checklist 28
2.6 | Commande de pièces de rechange 29
2.7 | Livret de service 30-32
2.8 | Notes 33-34

1.1 | INFORMATIONS GENERALES

Le but de ce manuel d'utilisation et d'entretien est de vous familiariser rapidement avec le maniement et le fonctionnement de la plate-forme élévatrice **MAMMUT LIFT.**

Merci donc de bien vouloir lire ce document de A à Z avant la première utilisation du **MAMMUT LIFT.**

D'importants dangers peuvent se présenter pour l'utilisateur et les personnes à proximité en cas de maniement du **MAMMUT LIFT** par du personnel non formé. De ce fait, l'observation des consignes de sécurité en vigueur et leur application consciencieuse pendant le travail doivent constituer une priorité, y compris pour l'utilisateur.

Le **MAMMUT LIFT** livré par nos soins ne doit pas être modifié. Si des modifications apparaissaient nécessaires dans un cas exceptionnel, il faudrait alors demander notre autorisation écrite avant de procéder à celles-ci.

Il est important pour l'utilisateur de connaître le maniement et l'entretien corrects du **MAMMUT LIFT**. Une panne est souvent le résultat d'un manque d'entretien ou d'une utilisation incorrecte.

Le manuel d'utilisation et d'entretien doit de ce fait rester en permanence dans le véhicule.

1.2 | INFORMATIONS DE MONTAGE

Type de plate-forme élévatrice :

Force portante de la plate-forme élévatrice :

Numéro de série :

Année

Date de montage :

Marque du véhicule :

Type de véhicule :

Numéro de châssis :

Genre de châssis :

Détenteur du véhicule :

Rue :

NPA/Localité :

Montage effectué par :

Rue :

NPA/Localité :

Téléphone :

Date/Signature :

Tout recours à la garantie sera décliné en cas d'indications incomplètes!

Ce formulaire dûment rempli doit être retourné

par fax au numéro 041 448 05 35

à l'entreprise HYDRAUL TECHNIK AG,
CH-6033 BUCHRAIN

HYDRAUL TECHNIK AG | Industrie Schachen | CH-6033 Buchrain |
Tél. 041 448 21 35 | Fax 041 448 05 35 | info@mammut-lift.ch |
www.mammut-lift.ch |

1.3 | INFORMATIONS – INSTRUCTIONS

Le détenteur du véhicule ou son mandataire (responsable du parc automobile, chef d'exploitation, chef d'atelier) doit s'assurer que le personnel concerné :

1. lise soigneusement le manuel d'utilisation et d'entretien et prenne connaissance des instructions.
2. utilise le **MAMMUT LIFT** selon les instructions.
3. soit mis au courant des conséquences possibles d'une utilisation contraire aux instructions et de celles d'une surcharge.
4. n'utilise que des plate-formes munies de sécurités prévues pour le transport de chariots ou containers à roulettes.

5. s'adresse immédiatement à un partenaire-service **MAMMUT LIFT** autorisé en cas de pannes ou de dégâts éventuels, afin d'y remédier.
6. respecte scrupuleusement toutes les vitesses et charges autorisées conformément aux indications ci-après.

A tenir en compte :

7. des réparations non conformes ou provisoires peuvent mener à des situations dangereuses. En cas de dommage, les réparations doivent donc être confiées à un partenaire-service **MAMMUT LIFT** autorisé.
8. La durée de vie du **MAMMUT LIFT** peut être considérablement prolongée par un maniement approprié, une bonne connaissance du manuel d'utilisation et un entretien à intervalles réguliers.

ATTENTION ! *A chaque type de plate-forme élévatrice correspond un diagramme de charge particulier. Il faut absolument s'assurer que l'on a choisi le bon diagramme correspondant effectivement au type de plate-forme à laquelle à affaire (voir page 15).*

1.4 | INSTRUCTIONS D'UTILISATION

1. Le personnel manipulant un **MAMMUT LIFT** doit être âgé d'au moins 18 ans, être dûment formé et averti du danger qu'implique une utilisation incorrecte.
2. Les personnes non autorisées, non instruites ou dont les capacités intellectuelles sont diminuées ne doivent pas utiliser le **MAMMUT LIFT** !
3. Le **MAMMUT LIFT** doit être employé conformément aux instructions d'utilisation, qui doivent rester en permanence à disposition de la personne en charge.
4. Le **MAMMUT LIFT** ne doit pas être chargé au-delà de la limite de charge autorisée. Il faut tenir compte des données du centre de gravité de la charge qui figurent sur le panneau indiquant la force portante. Il faut veiller à ce que le centre de gravité de la charge soit aussi près que possible du véhicule. Les charges maximales autorisées en fonction de la distance du rebord intérieur (axe) de la plate-forme sont indiquées sur le panneau indiquant la force portante.

ATTENTION ! *Ne jamais dépasser les charges maximales spécifiées sur le diagramme de charge maximale !*

Même lors du déchargement, la charge ne doit en aucun cas être supérieure ! Les passerelles métalliques et / ou les rampes pivotantes ne doivent pas peser de façon inadaptée sur le **MAMMUT LIFT** !

Avant la mise en marche de la plate-forme élévatrice, il faut s'assurer que le véhicule est garé de manière sûre. Le cas échéant, les pieds de support doivent être utilisés. Ceux-ci doivent être sortis de manière à toucher la surface de la rue, mais sans toutefois soulever le camion.

5. Il faut éviter de charger les marchandises par à-coups, brusquement et / ou d'un seul côté.
6. A tous les stades de l'utilisation, il faut veiller à ce qu'aucune partie du corps ni aucune charge ne se retrouve coincée.
7. Lorsque l'on soulève ou descend des charges, celles-ci ne doivent pas dépasser de la plate-forme. Quand le véhicule se trouve sur un terrain qui n'est pas plat, toutes les mesures doivent être prises pour s'assurer que la charge ne va pas glisser ou rouler sur la plate-forme. Sans dispositif de sécurité bloquant incorporé à la plate-forme, le **MAMMUT LIFT** ne doit pas être utilisé pour le transport de chariots ou containers à roulettes dépourvus de frein.

8. Les véhicules ne doivent pas circuler avec le **MAMMUT LIFT** déployé. Exception : les mouvements en vue de positionner le véhicule sur le site de chargement. Le véhicule ne doit pas effectuer de mouvement avec le pont chargé. Lors de travaux de chargement sur une rampe, la plate-forme doit être posée sur celle-ci.

9. Quand des plates-formes ouvertes font partie inté grante de la surface de chargement du véhicule, il faut veiller à respecter les dispositions du code de la route dans la version en vigueur selon le cas donné (blocage d'objets d'une longueur importante, protection basse etc.).

10. Les dispositifs de sécurité ne doivent pas être démontés ou rendus inefficaces.

11. Le transport de personnes sur le **MAMMUT LIFT** est interdit par principe. Exception : la personne de service, pour autant qu'elle puisse se servir des commandes pendant toute la durée de la manœuvre.

12. Tant que la plate-forme est en fonction, l'utilisateur doit rester auprès des appareils de commande; il est interdit de la laisser sans surveillance pendant un moment.

13. Il est interdit de se tenir dans le périmètre dangereux du **MAMMUT LIFT**.

14. Les fanions et la bande de signalisation latérale servant à indiquer que la plate-forme est ouverte doivent toujours rester propres.

15. La vitesse d'élévation et d'abaissement de la plateforme ne doit pas dépasser 0,15 m/sec. Celle d'inclinaison, de fermeture et d'ouverture ne doit pas excéder 6°/sec.

16. Si des irrégularités influant sur la sécurité devaient surgir en cours de manoeuvre, il faut immédiatement mettre le **MAMMUT LIFT** hors service et s'adresser à un partenaire-service **MAMMUT LIFT** autorisé afin de remédier à la panne.

1.5 | INSTRUCTIONS POUR UNE UTILISATION SANS DANGER

- Le **MAMMUT LIFT** est une plate-forme élévatricedestinée au chargement et au déchargement du véhicule utilitaire sur lequel elle est montée. Toute utilisation dépassant ce cadre est interdite.
- Bien tenir compte du manuel d'utilisation et d'entretien de la plate-forme élévatrice avant la première mise en service !
- Il faut faire attention à ce qu'aucune personne ni aucun objet ne se trouve dans le périmètre concerné par les mouvements de la plate-forme.
- Le transport de personnes sur le **MAMMUT LIFT** est interdit, à l'exception du personnel le manipulant.
- N'utiliser que des plates-formes munies de sécurités de blocage pour le transport de chariots et de containers à roulettes.
- Si des éléments quelconques d'un bâtiment doivent être déplacés pour pouvoir mettre en marchel a plateforme (par ex. des portes), il faut bloquer ceux-ci.
- La mise en marche du véhicule avec la plate-forme ouverte est interdite.
- Les étapes de l'utilisation doivent être scrupuleusement respectées : ne baisser la plate-forme qu'une fois celle-ci à l'horizontale, ne la fermer que quand le **MAMMUT LIFT** a atteint sa position supérieure finale.
- Le chargement ainsi que le transpalette doivent être bloqués pour éviter d'éventuels dommages à la plateforme fermée.
- En cas de pannes ou de dégâts éventuels, mettre la plate-forme hors service et s'enquérir ensuite d'un partenaire-service **MAMMUT LIFT** autorisé, qui se chargera de la réparation.

1.6 | DESCRIPTION TECHNIQUE

Le fonctionnement du **MAMMUT LIFT** est électro-hydraulique. Un moteur électrique alimenté par la batterie du véhicule actionne la pompe à huile hydraulique qui amène de l'huile aux cylindres en action via des tuyaux et conduits hydrauliques. Le système hydraulique est commandé par des électrovalves actionnées par des boutons.

Le système hydraulique contient tout le système de commande et de pilotage. Il est monté dans le tuyau porteur ou dans un boîtier séparé. L'un et l'autre systèmes sont d'accès facile, que ce soit pour l'entretien ou le service.

La plate-forme élévatrice est portée par un système de bras conçus pour être très rigides, contre tout type de déformation. La protection basse est fixée au système de bras ou directement au tuyau porteur. La plate-forme proprement dite est antidérapante.

Des cylindres équipés de soupapes intégrées de rupture de conduite permettent l'action des bras. Ceux-ci sont ainsi protégés d'une fuite éventuelle. Le cylindre de levage peut être équipé d'une, voire deux soupapes de rupture de conduite électriques. Celles-ci peuvent également faire office de verrouillage supplémentaire de la plate-forme pendant le transport.

La fonction basculante de la plate-forme est elle aussi commandée par des cylindres hydrauliques.

Les bielles de piston des cylindres hydrauliques sont nickelées, ce qui garantit une très longue durée de vie. Le système hydraulique est protégé contre les surcharges électriques pendant le levage et le basculement de fermeture par une soupape de surintensité.

Remarque ! *Cette soupape ne protége pas en position de repos ou dans le cas de mouvements vers le bas.*

L'alimentation électrique est fournie par la batterie normale du véhicule. Ce courant est prélevé par la centrale de distribution électrique située dans la cabine du conducteur. Quand l'alimentation électrique est coupée, le pont est verrouillé. Les dispositifs de commande fixes sont chauffés électriquement pour empêcher des dégâts dus à l'humidité aux contacts.

Pour économiser la batterie, le système devrait toujours être hors tension, pour que l'on ne puisse pas utiliser le pont de chargement.

Pour garantir la fonction également lors de l'utilisation de longs câbles, l'unité hydraulique est équipée de relais. Ces relais règlent le courant électrique entre l'appareil de commande et les soupapes et le moteur.

Le moteur électrique est équipé d'un interrupteur contrôlé par un thermostat qui déconnecte le circuit du moteur en cas de surchauffe. Quand le moteur est refroidi, le circuit reprend automatiquement.

La plate-forme de levage peut être inclinée en arrière dans toutes les positions, de la verticale jusqu'à la position 10. Elle est équipée d'un verrouillage mécanique ou électrique qui doit être activé, conformément aux dispositions de la loi.

1.7 | ELEMENTS DE COMMANDE

Commande extérieure standard à trois boutons munie de fil chauffant. Grands boutons revêtus d'un capuchon de caoutchouc, faciles à manier avec des gants de travail.

La commande à trois boutons intérieure avec câble en spirale permet de contrôler toutes les fonctions depuis l'intérieur de la surface de chargement du véhicule ou de la plate-forme.

Commutateur croisé réglable sur 4 fonctions : ouvrir, abaisser, lever, fermer.

Appareil de commande muni **d'interrupteurs miniature** pour des châssis à parois minces ou à parois isolantes.

Boîte de commande verrouillable pour ponts **rétractables sous le véhicule,** disjoncteur et prise électrique intégrés pour télécommande intérieure à trois boutons permettant toutes les fonctions.

Commande extérieure à trois boutons avec fil chauffant pour élever, abaisser et faire pivoter.
Commande extérieure à deux boutons pour rentrer et sortir la plate-forme rétractable.

1.7

Appareil de commande **verrouillable** à trois boutons avec commande à deux mains et interrupteur d'urgence.

Commande électrique actionnée par le pied. Contient toutes les fonctions électriques de la plate-forme.

Commande nécessitant l'usage des deux mains munie de fil chauffant. Grands boutons revêtus d'un capuchon de caoutchouc, faciles à manier avec des gants de travail.

REMARQUE ! *Pour plus d'informations concernant les éléments de commande représentés, veuillez contacter l'entreprise* **HYDRAUL TECHNIK AG** *au No. de tél. 041 448 21 35*

Instructions d'utilisation de la télécommande radiocontrôlée

Télécommande radiocontrôlée compacte et facile à installer. Pour manœuvrer sans câble et en toute sécurité.

1. La télécommande radiocontrôlée ne doit être utilisée que dans un rayon d'un mètre autour du **MAMMUT LIFT**.
2. Lors de toute utilisation du **MAMMUT LIFT**, l'opér teur doit être placé de manière à avoir une vue d'ensemble de la plate-forme élévatrice et du chagement pendant toute la durée de l'opération.
3. Quand il n'est pas utilisé, le **MAMMUT LIFT** doit absolument être éteint.
4. La manipulation du **MAMMUT LIFT** doit exclusiv ment se faire au moyen de la commande d'origine.
5. Il est possible que la télécommande radiocontrôlée soit perturbée par d'autres appareils électroniques.
6. La télécommande radiocontrôlée doit être brachée selon notre schéma.
7. La manipulation de la plate-forme élévatrice au moyen de la télécommande radiocontrôlée n'est pas autorisée dans divers pays de l'Union Européenne.
8. Le **MAMMUT LIFT** ne doit être utilisé que par un personnel dûment formé.

Lors de l'achat du **MAMMUT LIFT**, l'entreprise HYDRAUL TECHNIK AG a informé par écrit l'acheteur quant aux points énumérés ci-dessus. Elle a attiré son attention sur les risques d'accident liés à une manipulation au moyen de la télécommande radiocontrôlée. **L'entreprise HYDRAUL TECHNIK AG décline toute responsabilité en cas d'accident ou de dommages occasionnés à des tiers lors d'une manipulation de la plate-forme élévatrice au moyen de la télécommande radiocontrôlée.**

L'acheteur a pris connaissance de ces informations et précisions et accepte celles-ci.

1.8 | DIAGRAMMES DE CHARGE

Une surcharge est toujours possible dans le cas de charges plus importantes que la charge maximale autorisée, ou de charges qui seraient posées de manière incorrecte sur la plate-form. Une surcharge peut provoquer la rupture de la plate-forme.

Il est de la responsabilité de l'utilisateur de ne charger la plate-forme que de charges correspondant au diagramme de charge du **MAMMUT LIFT.**

Le centre de gravité de la charge doit autant que faire se peut se trouver centré entre les bras élévateurs. Plus la charge se trouvera éloignée du véhicule, plus la charge maximale sera réduite.

La charge maximale indiquée dans le diagramme ne doit pas être dépassée. Même quand son extrémité est posée sur le sol ou sur une rampe, la plate-forme ne doit pas porter plus que la charge maximale autorisée.

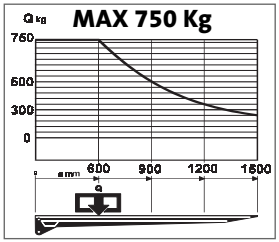

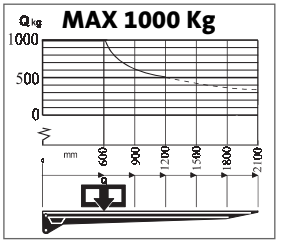

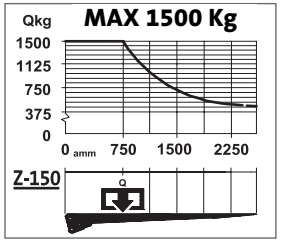

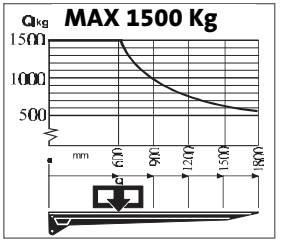

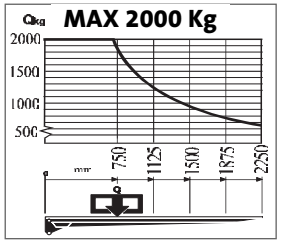

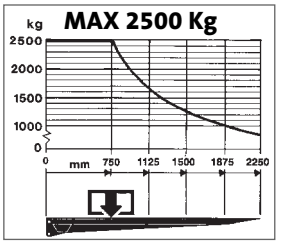

1.9 | REMARQUE CONCERNANT LA SECURITE

ATTENTION !
La présence de personnes entre la plate-forme et la surface de chargement du camion est interdite. Il est également interdit de tendre des membres du corps (tête, bras, jambes, pieds).
***Danger de blessures* !**

ATTENTION !
Lors de manœuvres avec la commande intérieure à câble spiralé, l'utilisateur doit se tenir à une distance sûre du point de contact entre la plate-forme et l'extrémité du camion (voir ci-dessous).

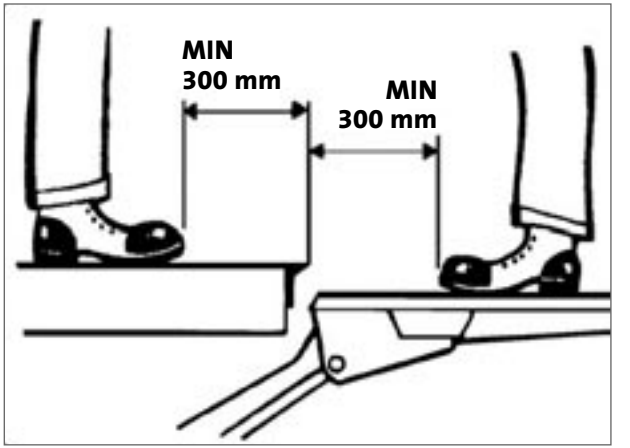

1.10 | CONCENTRE-TOI SUR TON TRAVAIL

Le détenteur du véhicule ou son mandataire (responsable du parc automobile, chef d'exploitation, chef d'atelier) doit s'assurer que le personnel utilisant le MAMMUT LIFT **le fait conformément au règlement.**

Par mesure de sécurité, tenir compte du fait que le MAMMUT LIFT **ne doit être fermé que lorsqu'il a atteint sa position supérieure...**

...pour éviter dégâts et dangers divers.

1.11 | MANIEMENT PAR UNE SEULE PERSONNE

Le personnel manipulant un MAMMUT LIFT **doit être âgé d'au moins 18 ans, être dûment formé et averti du danger qu'implique une utilisation incorrecte !**

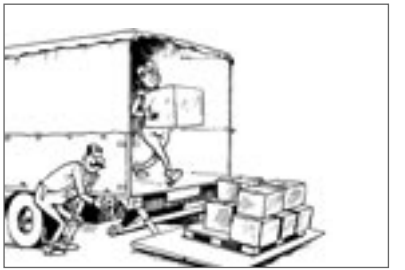

Les personnes non autorisées, non instruites ou ne connaissant pas la langue ne doivent pas utiliser le MAMMUT LIFT**...**

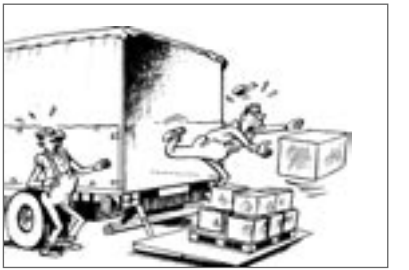

...de façon à éviter des dangers !

1.12 | DEPLACEMENT DES MARCHANDISES

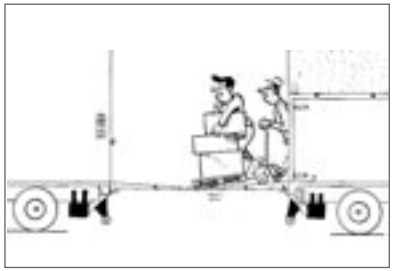

Le MAMMUT LIFT **ne doit jamais être surchargé. Si le poids est juste mais que le centre de gravité de la charge ne l'est pas, le** MAMMUT LIFT **est quand même surchargé.**

Lors de chargements d'un camion à un autre, le **MAMMUT LIFT** *doit appuyer sur toute sa largeur.*

C'est lourd et donc dangereux.

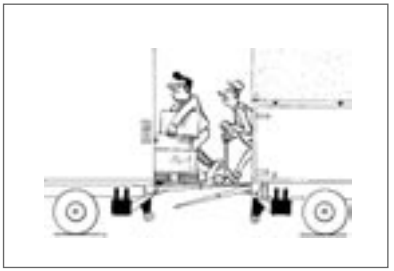

Lors d'un transbordement, veiller à n'employer qu'une des deux plate-formes en tant que rampe. La plate-forme utilisée comme rampe doit être solidement posée au contact du véhicule opposé. Sinon, il s'ensuivra une surcharge du MAMMUT LIFT.

1.13| AJUSTER LA PLATE-FORME A LA RAMPE

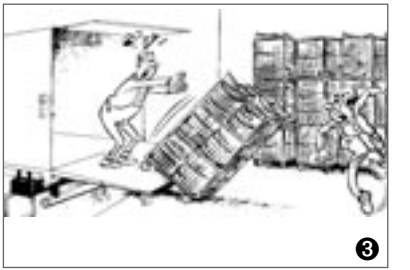

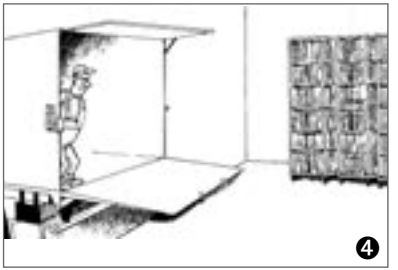

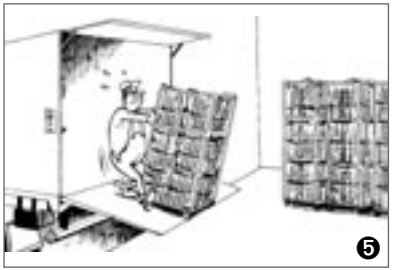

Pas de position en pente descendante pendant le déchargement.

Lors d'activités de chargement, la plate-forme doit être posée sur la rampe sur toute sa largeur.

- Le **MAMMUT LIFT** doit être ajusté à la rampe.
- Après chaque déchargement, il faut réajuster la plate-forme.

1.14 | CHARGER AVEC LE TRANSPALETTE

Il est interdit d'emprunter la plate-forme avec un transpalette si le poids de celui-ci, charge des marchandises incluse, est supérieur à la charge maximale du MAMMUT LIFT.

Lors d'une opération de chargement au moyen d'un transpalette, la plate-forme doit reposer au sol.

Lors d'une opération de chargement depuis une rampe ou en empruntant une passerelle, il faut veiller à ce qu'il y ait un espace suffisant pour la plate-forme sous la rampe.

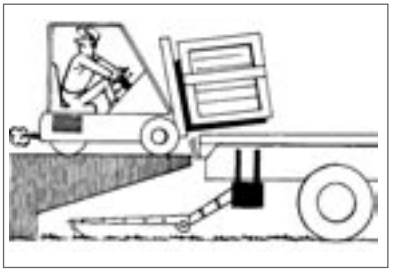

Décharger ou charger avec le transpalette peut s'avérer très dangereux. Au fur et à mesure que le camion est déchargé, le niveau entre la rampe et le pont de chargement peut se modifier.

1.15 | REPARATIONS

Ne passez jamais sous silence un accident. Cela peut être dangereux pour vous ou pour quelqu'un d'autre.

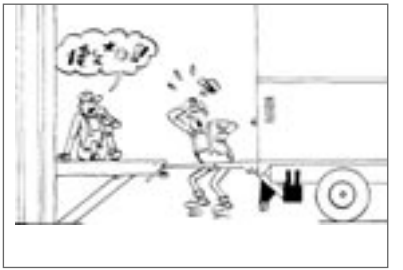

En cas de déformation visible de certaines parties, le MAMMUT LIFT **ne doit plus en aucun cas être utilisé.**

Lorsque des problèmes surviennent avec un **MAMMUT LIFT**, *il faut absolument chercher conseil auprès d'un partenaire-service autorisé. Ce n'est qu'à cette condition qu'un travail sûr sera garanti.*

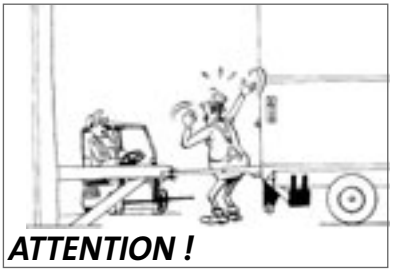

Si le MAMMUT LIFT **devait être légèrement endommagé, il faut :**

- contrôler toutes les fonctions sans charge.
- contrôler tous les mouvements avec la moitié de la charge maximale.
- amener dans tous les cas le camion à un partenaire-service **MAMMUT LIFT** autorisé pour réparation.

1.16 | GARANTIE

Prestations de la garantie :

HYDRAUL TECHNIK AG répond des dommages résultant de défauts de matériel ou de fabrication dans le cadre des conditions de garantie suivantes.

La garantie entre en vigueur avec la livraison de la plate-forme élévatrice au départ de l'usine de Buchrain. Elle expire 12 mois plus tard.

HYDRAUL TECHNIK AG ne répond pas des dommages occasionnés par une utilisation ou une manipulation incorrecte, une surcharge ou un entretien insuffisant.

L'entreprise spécialisée concernée répond des dommages provoqués par des erreurs de montage ou de vernissage.

Les frais liés à des travaux de service, de contrôle et de réglage sortent du cadre de la garantie.

Dans tous les cas, la responsabilité est limitée au remplacement ou à la réparation de la pièce rendue inutilisable à cause d'un défaut de matériel ou de fabrication.

La garantie est conditionnée à l'utilisation exclusive de pièces de rechange **MAMMUT LIFT** originales.

Les frais de main d'œuvre ne sont par principe remboursés que si la réparation du dommage est effectuée par HYDRAUL TECHNIK AG ou l'un des partenaires-service **MAMMUT LIFT** autorisés.

Les frais de déplacements de monteurs venus arranger des dommages couverts par la garantie ne sont remboursés que dans des cas exceptionnels et une fois le feu vert donné par HYDRAUL TECHNIK AG.

Les frais annexes tels que par ex. les heures d'arrêt, les frais de nettoyage ainsi que la location de véhicules de remplacement sont strictement exclus de notre responsabilité.

Un préalable à des prestations de garantie d'HYDRAUL TECHNIK AG est l'envoi des pièces défectueuses à notre usine de Buchrain dans les 10 jours au moyen d'une demande en garantie comportant toutes les données requises.

Le remplacement des parties défectueuses intervient après examen des pièces incriminées et la demande de faire jouer la garantie, sous la forme de remplacement en nature des pièces correspondantes.

2.1 | INFORMATIONS GENERALES

Avant le début des travaux d'entretien, le **MAMMUT LIFT** doit être bloqué pour lui éviter tout mouvement non intentionnel. Vérifier que toutes les parties vissées sont bien serrées. Vérifier que les câbles et les tuyaux hydrauliques soient libres dans leurs mouvements. Séparer les câbles et tuyaux hydrauliques qui se seraient entremêlés. Remplacer immédiatement les tuyaux hydrauliques endommagés par d'autres de la même qualité et noter leur remplacement dans le livret de contrôle.

Lors du nettoyage, il faut veiller à ce qu'il ne pénètre pas d'humidité dans les boîtiers électriques et ceux de commande. Le nettoyage des parties com-portant des roulements à bille ne doit pas être mené au moyen d'appareils projetant de l'eau à haute pression ou de la vapeur, de la saleté et de l'humidité pouvant pénétrer dans ceux-ci. Vérifier que l'installation hydraulique soit bien étanche. Quand la plate-forme est abaissée, vérifier le niveau d'huile dans le réservoir de l'installation (jauge d'huile au couvercle du réservoir). Le niveau d'huile maximal est atteint quand le réservoir est rempli jusqu'à env. 3 cm de l'ouverture de remplissage, ceci avec la plate-forme au sol.

Changer l'huile et nettoyer le filtre d'aspiration chaque année. Procéder au changement d'huile avant chaque hiver pour éviter que l'installation hydraulique ne gèle.

Le **MAMMUT LIFT** doit être contrôlé au moins une fois par année conformément aux normes internationales de sécurité (VBG 14). Le résultat de ce contrôle doit être rapporté dans le livret de contrôle.

REMARQUE ! *Il faut remédier tout de suite au moindre défaut. Les pièces manquantes ou défectueuses doivent être remplacées immédiatement!*

L'utilisateur est responsable de la réparation dans les meilleurs délais d'un défaut reconnu comme tel.

Le manuel d'utilisation et d'entretien doit être emporté en permanence dans le véhicule.

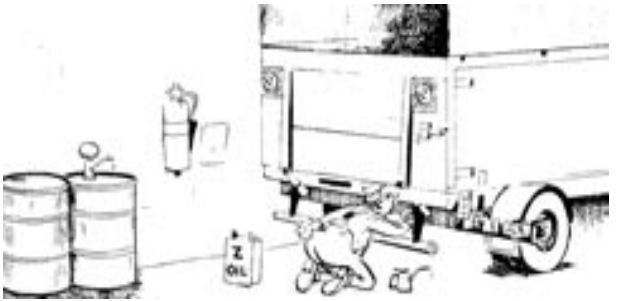

2.2 | INSTRUCTIONS D'ENTERTIEN

1. L'entretien du **MAMMUT LIFT** doit être exécuté conformément à nos instructions d'entretien. Celles-ci doivent être facilement accessibles au personnel en charge.
2. Seules des personnes spécialement formées à cette tâche doivent être chargées de l'entretien du **MAMMUT LIFT**.
3. Les travaux d'entretien ne doivent être effectués qu'une fois interrompu l'approvisionnement en énergie du **MAMMUT LIFT** et prises toutes les mesures contre une mise en marche intempestive. Le mécanisme de levage et de bascule doit être déchargé. Après la fin de l'intervention et avant de remettre l'installation en charge, les cylindres de levage et de fermeture doivent être mis sous pression. Vérifier le bon fonctionnement de l'installation.
4. Le **MAMMUT LIFT** doit être l'objet d'un examen visuel quotidien.
5. Une révision annuelle doit être effectuée par nos soins ou par un partenaire-service **MAMMUT LIFT**.
6. Conformément à la loi sur la protection des travailleurs, toute plate-forme d'élévatrice, une fois son montage terminé, doit être examiné par l'Office de contrôle technique ou un ingénieur civil en construction mécanique (première homologation, établissement du livret de contrôle). Conformément à la loi sur la prévention des accidents VBG 14, toute plate-forme élévatrice doit être contrôlé par une personne compétente après montage (ou après modification de celui-ci) (première homologation, établissement du livret de contrôle).

2.3| RECOMMANDATION CONCERNANT L'HUILE

Le **MAMMUT LIFT** doit fonctionner aussi bien par une chaleur tropicale que par un froid polaire. La chaleur n'est pas un problème du point de vue de l'huile. Le froid, par contre, met l'huile hydraulique à rude épreuve. HYDRAUL TECHNIK AG a donc choisi une huile hydraulique répondant à tous ces paramètres. Notre huile hydraulique est une huile minérale spécialement raffinée. Les additifs ne contiennent pas de zinc et garantissent une très bonne protection contre l'usure. Les températures spécifiques de l'huile hydraulique par basses températures ainsi que son indice de viscosité élevé permettent le démarrage du système hydraulique même par grand froid et garantissent un fonctionnement sûr par les températures les plus diverses. Grâce à notre huile hydraulique, l'installation est également remarquablement protégée contre la corrosion.

REMARQUE ! *L'huile ATF pour boîtes de vitesse automatiques* ***ne convient pas*** *pour le* **MAMMUT LIFT.** *Par temps froid, elle affecte le rendement de la plate-forme, particulièrement pendant le mouvement d'abaissement. N'utilisez donc pas ce type d'huile.*

HYDRAUL TECHNIK AG **recommande uniquement des huiles affichant une viscosité ISO 22 (DIN 51524 T3) qui font preuve de bonnes propriétés jusqu'à -40 °C.**

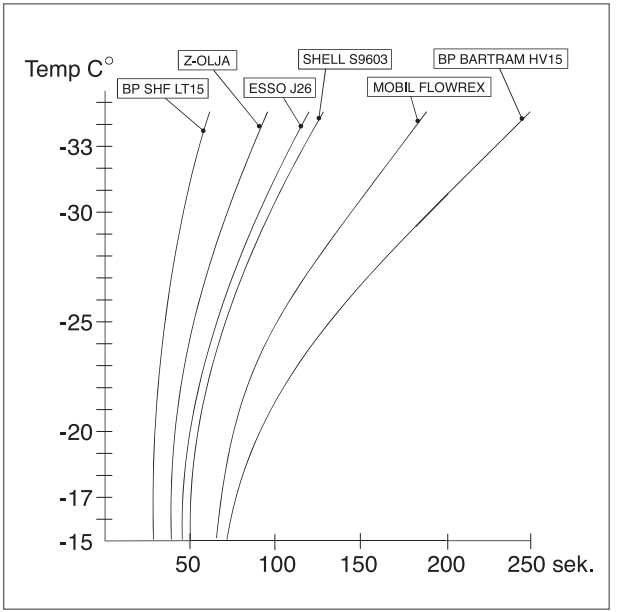

2.4 | CONTROLES QUOTIDIENS ET MENSUELS

Du point de vue technique, le **MAMMUT LIFT** est un produit bien conçu et pas compliqué. Pour garantir une longue durée de vie, il faut régulièrement procéder à des contrôles et à des travaux d'entretien.

ENTRETIEN ! *Avant tout travail d'entretien, bloquer le* **MAMMUT LIFT** *pour empêcher tout mouvement intempestif !*

Contrôle visuel quotidien

1. Contrôler les sécurités des chevilles métalliques
2. Vérifier que les tuyauteries n'aient pas subi de dommage
3. Contrôler l'étanchéité de l'installation hydraulique au niveau des cylindres, des raccords de tuyaux, du boulonnage des tubes et du groupe hydraulique
4. Vérifier le protège-piston des cylindres
5. Tester la facilité de mouvements du verrouillage de la plate-forme
6. Contrôler le niveau d'huile (lorsque la plate-forme élévatrice est au sol, le réservoir devrait être plein aux 2/3)
7. Vérifier si les boutons de commande n'ont pas souffert d'avarie mécanique
8. Contrôler les fonctions générales de la plate-forme élévatrice

Travaux à exécuter chaque mois :

1. Vérifier l'installation comme lors des contrôles quotidiens
2. Nettoyer la saleté et la graisse des zones comportant des mouvements à bille
3. Graisser les chevilles métalliques des bras de levage, des articulations, des cylindres hydrauliques et de la plate-forme, utiliser de la graisse sans acide
4. Tester l'étanchéité du système hydraulique sous charge
5. Remplacer immédiatement les tubes hydrauliques endommagés
6. Renouveler les boutons de commande endommagés
7. Contrôler la vitesse d'ouverture et d'abaissement et la régler au besoin
8. Contrôler que tous les équipements de sécurité fonctionnent comme il se doit

2.5 | SERVICE ANNUEL/CHECKLIST

Le service annuel doit être exécuté en suivant la checklist suivante par un partenaire-service MAMMUT LIFT **autorisé et porté au livret de contrôle.**

	Contrôle du fonctionnement	*OK*	▲	*RE*
1.	*Nettoyer le lift*	☐	☐	☐
2.	Lever, faire pivoter, baisser avec la commande extérieure	☐	☐	☐
3.	Lever, faire pivoter, baisser avec la télécommande	☐	☐	☐
4.	Inclinaison automatique	☐	☐	☐
5.	Commande à pied	☐	☐	☐
6.	Télécommande radiocontrôlée	☐	☐	☐
7.	Contrôle optique de la commande extérieure (CE)	☐	☐	☐
8.	Contrôle optique de la télécommande (TC)	☐	☐	☐
9.	Tube de protection des cylindres	☐	☐	☐
10.	Fuite d'huile au niveau des tuyaux hydrauliques	☐	☐	☐
11.	Fuite d'huile au niveau des raccords vissés du système hydraulique	☐	☐	☐
12.	Niveau d'huile de l'unité hydraulique	☐	☐	☐
	Plate-forme			
13.	Système de blocage anti-roulements	☐	☐	☐
14.	Mécanisme de fermeture	☐	☐	☐
15.	Fanions et bande de signalisation	☐	☐	☐
16.	Joints de caoutchouc inférieur et supérieur	☐	☐	☐
17.	Joint de caoutchouc latéral	☐	☐	☐

Légendes : ***OK*** Contrôlé et considéré comme bon
▲ Insuffisant
RE Pièces en partie ou complètement remplacées

	Contrôle électrique	*OK*	▲	*RE*
18.	Tension, câble à courant positif de l'unité hydraulique	☐	☐	☐
19.	Masse (pôle -)du lift fixé au châssis (év. dérouiller le câble de masse)	☐	☐	☐
	Contrôle de l'électricité			
20.	Branchement des câbles	☐	☐	☐
21.	Câble chauffant de la commande extérieure	☐	☐	☐
22.	Contrôler la tension de la batterie	☐	☐	☐
23.	Contrôler l'interrupteur dans l'habitacle du conducteur (ou contrôler l'interrupteur sur le châssis du véhicule)	☐	☐	☐
	Contrôle de l'installation et des chevilles métalliques			
24.	Contrôle de la plaque de montage	☐	☐	☐
25.	Lift endommagé	☐	☐	☐
26.	Contrôle des chevilles métalliques et des roulements	☐	☐	☐
27.	Contrôle de l'unité d'élévation et du cylindre	☐	☐	☐
28.	Contrôle de la plate-forme	☐	☐	☐
29.	Protection basse et support	☐	☐	☐
	Contrôle de la charge			
30.	Contrôle avec charge max. 750 kg	☐	☐	☐
	avec des poids jusqu'à 1000 kg	☐	☐	☐
	1'500 kg	☐	☐	☐
	2'000 kg	☐	☐	☐
	2'500 kg	☐	☐	☐
31.	Contrôle de la pression hydraulique 130 / 170 bar	☐	☐	☐
32.	Contrôle de la vitesse en baissant et en pivotant	☐	☐	☐

		OUI	**NON**
33.	Service recommandé	☐	☐
34.	Service effectué	☐	☐

2.6 | COMMANDE DE PIECES DE RECHANGE

Lors de commandes de pièces de rechange, les indications suivantes sont requises :

- **Type de lift**
- **Voltage**
- **Numéro de fabrication**
- **Année de construction**

Ces indications sont à relever sur la plaque de constructeur qui se trouve sur le tube porteur de la plate-forme élévatrice.

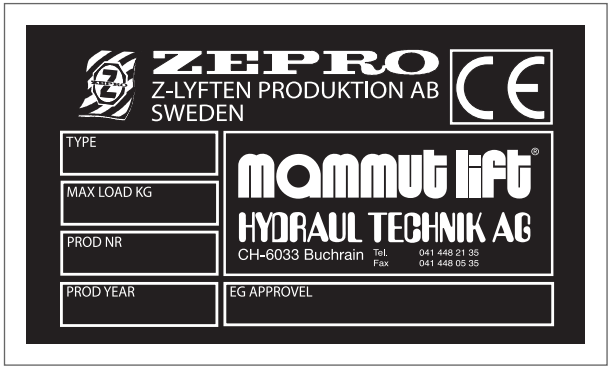

Plaque de constructeur (plate-forme élévatrice)

Lors de commandes de pièces de rechange pour le groupe hydraulique, le numéro d'article du groupe concerné est nécessaire. Ce numéro d'article se trouve sur la plaque de constructeur du boîtier du groupe.

On peut aussi commander des pièces de rechange grâce au numéro d'article d'après notre catalogue de pièces de rechange. Pour les commandes, veuillez appeler directement notre dépôt :

Tél. 041 449 41 66
Fax 041 449 41 67

Attention ! *Les réparations ne doivent être effectuées qu'avec des pièces de rechange* **MAMMUT LIFT** *originales !*

2.7 | LIVRET DE CONTROLE

Pour garantir à l'utilisateur une sécurité élevée contre une usure prématurée, il faut veiller à faire passer au **MAMMUT LIFT** un contrôle ainsi qu'un service (conformément à la check-list) au moins une fois par année.

Ce service ne peut être effectué que par HYDRAUL TECHNIK AG ou un partenaire-service **MAMMUT LIFT** autorisé. Il doit être signalé sur le livret de contrôle :

Travaux effectués : **1e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

Travaux effectués : **2e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

2.7

Travaux effectués : **3e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

Travaux effectués : **4e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

Travaux effectués : **5e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

2.7

Travaux effectués : **6e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

Travaux effectués : **7e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

Travaux effectués : **8e année de service**

Service autorisé

Partenaire :
Entreprise :
Nom :
Adresse :
NPA/Localité :
Date :
Signature :

2.8 | NOTES

2.10 | NOTES